

IDENTIFICATION
Section : Webdesigner
Intitulé de l'UE : Droit appliqué au web
Code de référence : 753461U32D1
Nombre de périodes : 40
Nombre de crédits ECTS : 4

DESCRIPTION
Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours : En français, ♦ résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ; ♦ produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement,... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition). Titre pouvant en tenir lieu Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS).
Finalités particulières : Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ♦ d'acquérir des connaissances générales en droit de la propriété intellectuelle, et plus particulièrement dans ses aspects relatifs au domaine du WEB ;
- ♦ de porter un regard critique sur les fondements de la législation relative à ces droits intellectuels ;

Contenu du cours :

Ce que vous apprendrez

Ce cours est structuré en six grands axes couvrant les aspects essentiels du droit appliqué au web.

1. Noms de domaine : plus qu'un simple nom

- Découvrez les catégories et les enjeux des noms de domaine, les démarches pour enregistrer un domaine en .be, et les litiges liés au cybersquatting.
- Analysez la législation européenne encadrant leur gestion et leur contrôle.

2. Contrat d'hébergement : des bases solides pour vos projets web

- Plongez dans les enjeux et les obligations des contrats d'hébergement pour les prestataires et les clients.
- Apprenez à identifier les responsabilités des différents acteurs selon la législation européenne.

3. Droit de la propriété intellectuelle : protéger et valoriser vos créations

- Explorez les droits d'auteur, la protection des programmes informatiques (LPO), les bases de données et les marques.
- Découvrez des outils pratiques comme le Creative Commons et des méthodologies pour obtenir les autorisations nécessaires.

4. Protection des données personnelles : au coeur du RGPD

- Maîtrisez les notions clés, des droits des individus aux obligations des responsables de traitement.
- Apprenez à gérer les données sensibles, les transferts internationaux, et la mise en conformité en six étapes.

5. Responsabilités du webmaster et indépendance : une posture juridique clé

- Comprenez le cadre juridique des contrats de création de site web et les démarches pour vous installer comme indépendant.
- Explorez les bonnes pratiques pour gérer vos relations avec vos clients.

6. Accessibilité numérique : un droit, pas un privilège

- Familiarisez-vous avec les standards et conventions internationales sur l'accessibilité.
- Étudiez les réglementations belges et européennes, ainsi que les pratiques pour rendre vos projets *inclusifs*.

7. E-commerce : commercer en toute légalité

- Plongez dans les socles juridiques du e-business, les instruments légaux, et les règles spécifiques à la vente en ligne.
- Décryptez la législation européenne et belge pour naviguer avec succès dans le commerce

Pourquoi ce cours est essentiel ?

À une époque où les législations évoluent rapidement pour s'adapter aux innovations numériques, il est indispensable de comprendre les implications juridiques pour les professionnels du web. Que vous soyez designer, développeur, entrepreneur, ou responsable de projet, ce cours vous permettra de :

- Répondre aux attentes légales des entreprises et clients ;
- Naviguer sereinement dans les zones grises du numérique ;

- Protéger vos droits et ceux de vos utilisateurs.

Avec "Droit appliqué au web", préparez-vous à relever les défis juridiques du numérique tout en bâtissant une expertise précieuse et recherchée.

Bibliographie :

Directive 2009/136/CE du parlement européen et du conseil du 25 novembre 2009

- Agence Wallonne des télécommunications. (20000). Fiche AWT contrat de vente à distance.

- Agence Wallonne des télécommunications. (20000). Fiche AWT e-businessDi.

- Agence Wallonne des télécommunications. (20000). Fiche AWT contrat d'hébergement d'un site web.

•

- Convention de Berne pour la protection des oeuvres littéraires et artistiques du 9 septembre 1886, complétée à PARIS le 4 mai 1896, révisée à BERLIN le 13 novembre 1908, complétée à BERNE le 20 mars 1914 et révisée à ROME le 2 juin 1928, à BRUXELLES le 26 juin 1948, à STOCKHOLM le 14 juillet 1967 et à PARIS le 24 juillet 1971 et modifiée le 28 septembre 1979

- LOI COORDONNÉE relative au droit d'auteur et aux droits voisins (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12)

- Département Documentation musique. (2008) La déclaration d'oeuvres musicales guide pratique pour les auteurs.

- Hautier, P. (2009) Introduction aux droit intellectuels.

- Lallemand, O. (2012) La nouvelle loi Belge en matière de cookies

- Règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physique à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général de protection des données).

- Dimeglio, A. (2010). Droit pour non-juristes internet. Dunod

- Johansson, K. Lundberg, P. Robert, R. (2006) La chaîne graphique Prépresse, impression, finition. Eyrolles

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Saliez Michael

Chargé de cours (WEB, CPT, IMO, AUT)

Graphiste – UX designer

Gradué en publicité + CAP + CAPAES

Artiste

METHODOLOGIE

Les étudiants sont invités à analyser des études de cas liées à la législation abordée. A partir de ces analyses les étudiants seront amenés à identifier les principes de la législation abordée ainsi que les responsabilités des différents intervenants. Enfin les étudiants seront invités à structurer de façon schématique les concepts abordés.

SUPPORTS

Notes de cours au format PDF
Supports vidéo

MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

face à des situations issues de la vie professionnelle courante mettant en jeu des problématiques juridiques liées au domaine du WEB, des textes législatifs y afférents étant mis à sa disposition, en mettant en jeu des problématiques juridiques liées au domaine du WEB, dans le respect des consignes données, en exploitant la documentation mise à sa disposition par le chargé de cours, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquate :

- ◆ de déterminer les responsabilités juridiques et la (ou les) législation(s) y afférentes ainsi que leurs conséquences pour les différents intervenants ;
- ◆ de justifier les choix en rapport aux bases légales.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ Le niveau de pertinence des justifications légales,
- ◆ Le niveau de qualité de la communication.

Il sera demandé aux étudiants de synthétiser et de réinterpréter des notions juridiques abordées au cours de la formation sous forme d'une infographie didactique, originale et créative. Lors de la présentation orale de ce support, l'enseignant interrogera également les étudiants sur les législations abordées.

UTILISATION DE L'IA

Autorisation d'utiliser les IA dans une démarche de recherche. Les IA sont alors à considérer comme des sources d'information comme les autres devant être évaluées avec un regard critique.

Autorisation d'utiliser l'IA comme aide à la lecture de textes juridiques.

En aucune cas un travail écrit ne devra être intégralement généré par une IA. Le travail d'analyse, de synthèse et de critique devra être réalisé par l'étudiant.

Dans tous les cas, il sera demandé à l'étudiant de signifier les utilisations faites des outils IA.

En cas de doute, l'enseignant se réserve le droit d'interroger oralement l'étudiant ou de lui demander de produire tous les éléments ayant alimenté sa réflexion (bibliographie, webographie, IA, ...)